



## **CLASSES D'ACCUEIL DU CYCLE D'ORIENTATION**

DGEO • Chemin de l'Echo 5A • 1213 Onex

Téléphone direct : 022/327.05.42  
Téléphone réception : 022/327.04.00  
Courriel : admissions.DGEO@etat.ge.ch

### **Objectif**

Enseigner les bases du français aux élèves migrants de 12 à 15 ans (et, si nécessaire, leur assurer une mise à niveau scolaire), au sein de classes d'accueil de 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> ou 11<sup>ème</sup> année, selon leur âge.

### **Lieu**

Ces classes sont réparties dans les divers Collèges du Cycle d'orientation. Dans la mesure du possible, les élèves sont intégrés dans le collège le plus proche de leur domicile. Parfois, cependant, ils doivent être envoyés dans un collège plus éloigné mais facilement accessible par les transports publics. Dans ce cas, lorsqu'ils rejoignent une classe ordinaire, ils ont la possibilité de choisir entre le collège où ils se trouvent et un collège plus proche de leur domicile.

### **Relations avec les intervenants scolaires**

L'école souhaite un dialogue régulier avec les parents et organise des réunions à leur intention. Les enseignants sont à leur disposition et peuvent être atteints même à leur domicile. Dans chaque collège, une conseillère ou un conseiller social et un-e psychologue sont à disposition des élèves et des parents.

### **Nombre d'élèves**

Ces classes comptent un maximum de 12 élèves, afin de permettre aux enseignants de suivre chaque élève individuellement, selon le niveau acquis par chacun.

### **Jours et horaires des cours**

Le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi, le matin entre 7h50 et 11h40, l'après-midi entre 13h30 et 16h40.

### **Programme**

Le programme comporte un nombre important d'heures de français, ainsi que des cours dans les matières suivantes : mathématiques, connaissance du milieu, gymnastique, anglais, langue maternelle, ainsi que, pour les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>, allemand.

### **Evaluation**

L'évaluation met en évidence les progrès de l'élève par des commentaires écrits. Elle ne débouche que progressivement sur la pratique traditionnelle des notes, le 6 étant la note la meilleure.

## **Pour combien de temps**

Les élèves ne restent en classe d'accueil que le temps nécessaire à chacun pour se préparer à suivre les cours en classe ordinaire dans de bonnes conditions.

Ils peuvent donc être transférés à tout moment de l'année, après un nombre de mois différent pour chacun. La décision est prise par la direction du collège, sur préavis des maîtres de la classe, en accord avec l'élève et ses parents.

## **Orientation en classe ordinaire**

Elle se fait en prenant en compte les options les plus favorables, selon les capacités de chacun. Le Cycle d'Orientation offre des formations permettant l'accès à une formation générale (école de culture générale ou collège de Genève) ou à une formation professionnelle (artisanale, artistique, commerciale, technique, technico-agricole) en école ou en entreprise.

## **Absences**

### En cas de maladie ou d'accident

Avertir aussitôt par téléphone l'enseignant ou le secrétariat du collège, puis présenter une excuse écrite lors du retour de l'élève en classe. Si l'absence se prolonge au-delà de trois jours, joindre un certificat médical.

En cas d'absence prévisible (par exemple, rendez-vous chez le médecin, examens extérieurs)

Ecrire au moins dix jours à l'avance à la direction du collège.

## **Informations pratiques**

### Matériel

L'école est gratuite et le matériel (livres, cahiers) est remis aux élèves. Les élèves doivent se munir d'un sac et de crayons ou stylos. Pour la gymnastique, ils se muniront d'un tee-shirt, de baskets et d'un linge pour la douche.

### Assurance maladie

L'assurance maladie/accident est obligatoire. Les parents qui ont de faibles revenus peuvent s'adresser aux conseillers sociaux de chaque collège pour obtenir des informations concernant les subsides de l'Etat.

### Transports publics

Une carte d'abonnement mensuel à prix réduit est prévue pour les jeunes. Elle leur permet de circuler sur l'ensemble du réseau genevois.

### L'Ecole de parents

Des cours de français sont organisés pour les parents. Pour plus d'information, contacter le secrétariat de l'Ecole de parents au 022 327 05 30 ou par email : [ecoledeparents@etat.ge.ch](mailto:ecoledeparents@etat.ge.ch)

**Inscriptions à l'école primaire et au secondaire II** (apporter, si possible, une autorisation de séjour et une attestation d'assurance-maladie)

### Ecole primaire (4-12 ans)

Se présenter à l'école primaire la plus proche du domicile. La direction de l'école se chargera d'inscrire les nouveaux élèves.

### Secondaire II (15-19 ans)

Prendre rendez-vous auprès de l'Accueil du Secondaire II (ACCES II) - Rue Rousseau 8, 1201 Genève - tél. 022 388 12 60